

CONSEIL DE DEVELOPPEMENT DURABLE DE L'AGGLOMERATION BOULONNAISE

**REUNION PLENIERE
JEUDI 17 FEVRIER 2011**

COMPTE RENDU



Conseil de Développement
durable de l'agglomération
Boulonnaise

J-R. BERGERAT accueille les membres. Il rappelle que le débat de ce soir a pour thème **les emplois verts** : Existent-ils vraiment ? Dans quels secteurs d'activités ? Quelles formations ? Quels diplômes ? Ce débat est organisé par le CDDAB dans le cadre du plan climat territorial.

Il rappelle que les commissions du CDDAB sont ouvertes à tous et que le CDDAB, comme les 350 conseils de développement en France qui ont une activité réelle, regroupe les représentants de la société civile, tous bénévoles et ayant un rôle d'éclairage auprès des élus communaux.

Il précise que le travail de réflexion du CDDAB est orienté vers le développement économique de l'agglomération boulonnaise et l'amélioration des conditions de vie des habitants. C'est avec le président de la CAB et les élus communautaires que le CDDAB prépare l'avenir de l'agglomération. Depuis 2003, le CDDAB va dans ce sens en gardant des échanges constants avec le président de la CAB qui sont formalisés par des saisines telles que « le plan climat territorial : une opportunité pour le développement des emplois verts ? »

Il donne la parole à Bernard LAFFAILLE qui a préparé la réunion.

Bernard LAFFAILLE remarque en préambule que « l'emploi vert » ne concerne pas uniquement les emplois liés au bâtiment. La réflexion de la commission Habitat pour demain est partie d'une étude d'un livret dont le titre est « la croissance verte, zoom sur 50 métiers ». Il espère pouvoir apporter de l'espoir, suite aux travaux de cette commission, aux personnes en recherche d'emploi et aux jeunes. Il cite l'opération « J'isole où ? » menée par la CAB et la Jeune Chambre Economique. La commission s'y est intéressée afin de pousser la réflexion sur une des filières des emplois verts, celle des économies d'énergie.

Il donne la parole à Sébastien FOISSEL, journaliste, qui présente les trois intervenants et anime le débat.

Céline DESORMAIS, coordinatrice régionale Territoire-Emploi-Service

Hervé BALEN, responsable du développement durable du Pôle emploi du Nord pas de Calais

Jean-François GORRE, délégué à l'emploi et à la formation de la fédération française du bâtiment.

Sébastien FOISSEL : Qu'est ce que le CRRP ?

Céline DESORMAIS : C'est le Centre Régionale de Ressources Pédagogiques où j'ai en charge l'animation du territoire environnement emploi. Ce qui regroupe les métiers traditionnellement liés à l'environnement et aujourd'hui élargis à des thématiques plus larges comme les transports et les déchets. J'ai une mission au niveau régional qui est de promouvoir les métiers de l'environnement.

Sébastien FOISSEL : Qu'est ce qu'un métier vert ?

Céline DESORMAIS : On distingue les métiers « verts » des métiers « verdissants ». Les métiers verts sont traditionnellement ceux qui sont proches de la nature, en lien avec la biodiversité ; les métiers verdissants concernent les nouvelles compétences environnementales, proches des métiers du bâtiment, par exemple.

Sébastien FOISSEL : Quels sont les enjeux de ces nouveaux métiers ?

Céline DESORMAIS : Le Grenelle de l'environnement a initié une dynamique au niveau national. Les grands enjeux sont la maîtrise de l'énergie, la diminution des gaz à effet de serre, la préservation de la biodiversité, la consommation durable, les nouveaux modes de production.

Sébastien FOISSEL : Les filières sont-elles bien identifiées ?

Céline DESORMAIS : Les filières sont l'agriculture forestière, l'automobile, le bâtiment, les services écologiques comme l'eau, l'assainissement, les déchets, la chimie verte et les transports. Chaque filière a identifié les nouveaux métiers, les métiers existants qui évolueront et les pertes d'emplois.

Sébastien FOISSEL : Y a-t-il des mutations de professions ?

Céline DESORMAIS : Pour ce qui concerne le transport et la mobilité, on imagine qu'il y aura un renforcement de l'emploi lié aux transports et aux infrastructures accompagnant les transports. Il y a donc un renforcement de l'activité. Dans le transport routier, par exemple, les changements vont nécessiter l'introduction de nouvelles formations, de même que l'agriculture avec l'évolution de l'usage des produits phytosanitaires.

Sébastien FOISSEL : Je souligne que nous y sommes sensibles à Boulogne sur mer avec la proximité de l'usine Ecovert.

Hervé BALEN, responsable du développement durable du Pôle emploi du Nord pas de Calais, commente un document power point (voir en annexe).

Sébastien FOISSEL : Qui se lance dans les métiers verts ?

Hervé BALEN : Le Pôle emploi a mené une étude auprès des employeurs : le Grenelle a-t-il eu un impact sur les métiers verts ? Il en a déduit des secteurs clé comme la gestion des déchets par exemple. Le pôle emploi est sensible à la responsabilisation des employeurs, on essaye de préserver les activités sur place.

Sébastien FOISSEL : Les activités telles que le portage des repas à domicile font-elles partie des emplois verts ?

Hervé BALEN : On parlera plutôt de « croissance bleue », ce sont les métiers liés à l'aide à la personne.

Sébastien FOISSEL : Les AMAP (Association pour le maintien de l'agriculture paysanne) se développent. Est-ce que c'est générateur d'emploi ?

Hervé BALEN : Si l'on se base sur les enquêtes, on en est aujourd'hui à une amorce. Les emplois ne sont pas massifs sauf dans le bâtiment où le gisement serait de 600

000 emplois. On note également qu'il y a des opportunités d'évolution dans certains secteurs. Par exemple, les soudeurs dans le pétrole sont recherchés dans les activités éoliennes. 9 à 15% des formations sont consacrées à la croissance verte, mais certaines entreprises sont encore très frileuses.

Jean-François GORRE : Cette dimension verte est un choix de société, qui est une vision idéologique. On est sur un modèle économie qui est globalement long à se mettre en place. Il y a des contradictions par rapport aux chiffres annoncés. Dans tous les métiers, des filières entières vont disparaître. Le changement génère des craintes et des freins, ce modèle économique, certains le refusent.

Sébastien FOISSEL : Quelles sont les offres de formation dans le Boulonnais ?

Hervé BALEN : Il y a des échanges qui doivent s'instaurer rapidement, il faut être le plus en amont possible sur cette question. Il y a une capacité de financement mais nous sommes liés par les règles du marché. La cellule d'achat de formations analyse ce qu'il est possible de faire avec les centres de formation. Vous pouvez aller voir des témoignages sur la web TV du site de Pôle Emploi où vous avez l'essentiel des métiers qui sont impactés par le Grenelle de l'Environnement.

Sébastien FOISSEL : Le système économique dans lequel nous vivons aujourd'hui répond t-il à cette révolution verte ? Si nous prenons l'exemple des panneaux voltaïques, ne s'agit-il pas d'une voie de développement durable à court terme ?

Jean-François GORRE : On passe au stade du réel ; il y aura une nouvelle réglementation thermique en 2012. L'idée est qu'en 2012, toutes les nouvelles constructions consommeront à peu près 4 quatre euros par an et par mètre carré en énergie alors qu'actuellement nous devons être à peu près entre 10 € et 15 € au m². La deuxième étape aura lieu en 2020 où les constructions neuves produiront plus d'énergie que nous n'en consommerons. La question que l'on peut se poser, c'est la solvabilité de nos clients, à savoir s'ils seront en capacité de dépenser les sommes suffisantes pour la rénovation de leur habitation ou d'acheter une maison neuve qui répondra aux contraintes énergétiques. De plus, nous sommes sur un modèle économique artificiel, voir pour exemple les panneaux voltaïques. En effet, lorsque des subventions sont versées pour ce type d'installation, le marché existe et dans le cas contraire le marché s'écroule.

Sébastien FOISSEL : Cela pose d'autres questions : peut-on piller des ressources à l'étranger pour fabriquer du photovoltaïque ?

Jean-François GORRE : Nous sommes là encore dans l'idéologie. Je vais parler tout d'abord du verre à moitié vide pour parler ensuite du verre à moitié plein. Les maisons basse consommation nécessitent de la maintenance, cela crée des emplois mais ça a aussi un coût. Cela remet les métiers en question : ce ne sont plus des plombiers qui interviennent mais des « énergétistes » qui proposent des offres globales. Cela modifie les circuits de distribution locale, l'artisanat. Avec l'industrialisation des process, on fait des chantiers « prêts à assembler », cela change la manière de travailler et les équipes. En ce qui concerne le verre à moitié plein, il y a une innovation extraordinaire dans le bâtiment et cela crée un bon impact vis-à-vis des jeunes. De plus, cela permet de générer de nouveaux marchés. Il faudrait également former les formateurs sur ces questions et aussi former les clients. Des

études montrent qu'en 2014, il y aura des offres d'emploi de par l'augmentation de la demande de rénovation dans le bâtiment, suite à la modification des normes, puis cela va se tasser à l'horizon 2020. Les nouvelles étiquettes de consommation d'énergie sur les ventes immobilières vont modifier la valeur des biens. Il y a un autre enjeu important, celui du maintien des personnes à domicile.

Sébastien FOISSEL : Je propose de lancer le débat avec la salle.

J-L. BOURGOIS : L'industrie n'a pas été évoquée. Il y a des champs d'investissement considérables.

Céline DESORMAIS : En effet, l'électricité, le raffinage du carburant, l'automobile sont concernés.

Hervé BALEN : L'industrie est une filière très impactée, je prendrai comme exemple la déconstruction automobile.

Bernard LAFFAILLE : Je vais donner un exemple : cela fait 10 ans que je cherche des chaudières de faible capacité et je ne comprends pas pourquoi les industriels ne s'y mettent pas. Certaines régions en Europe travaillent sur toutes les filières de la croissance verte, il y a de nombreuses possibilités.

Hervé BALEN : Le Pays des 7 vallées (Hesdin) dynamise toute la filière bois énergie. Pour ce qui concerne les chaudières : cela devrait intéresser des ingénieurs.

Sébastien FOISSEL : Les élèves dans votre établissement souhaitent-ils de manière naturelle avoir un emploi liée à la croissance verte ?

Michel DUFAY : Il faut considérer l'écologie comme un paramètre de la vie. Les jeunes ne connaissent pas les métiers verts, alors qu'ils y sont sensibles. Il faut sensibiliser les jeunes au développement durable.

Membre du public : La Maison de l'emploi et de la formation du Calaisis s'est associée à l'ADEME. Nous avons développé une plateforme à Boulogne. Il faut viser l'orientation des jeunes et la formation tout au long de la vie.

M. TOULOU MON : Je remercie les intervenants pour leur présentation. Je pose une question : est-ce que l'on ne serait pas en train d'évoluer vers une société de services ? Par exemple, aujourd'hui on loue des pneus, ce qui permet de mieux les recycler ou encore on partage une chaudière avec tout un quartier.

Jean-François GORRE : Le « do it yourself » est une tendance lourde. On va vers de la location plus que vers la propriété, en effet. Mais cela crée de nouveaux intermédiaires.

Public : Pourquoi les entreprises recyclent-elles des métiers anciens plutôt que de faire appel à des étudiants issus des filières vertes ? Il n'y a plus de débouchés pour les métiers verts.

Hervé BALEN : La conjoncture est ainsi : les entreprises adaptent les métiers aux besoins et aux commandes. Au sortir des cursus universitaires, c'est parfois difficile : le

monde professionnel n'est pas si facile pour certains étudiants qui sortent de cursus très spécialisés.

Membre du public : N'y a-t-il pas une sensibilisation à faire au niveau des entreprises ? J'ai envie de dire : « prenez vraiment des gens qui ont des formations spécialisées ! » J'ai un DUT technique de mesure de la pollution sur les eaux et les sols. Les entreprises préfèrent former du personnel en place.

Céline DESORMAIS : Il y a peut être des formations qui ne répondent pas à la demande.

Membre du public : L'avenir à long terme, c'est de planter des arbres.

Jean-François GORRE : A propos de la filière bois : un arbre a un cycle de vie. Si on ne l'utilise pas, il perd de sa valeur écologique et économique. Il y a une logique de marché, une économie de la forêt. Pour la protéger, il faut l'exploiter. Le jour où le bois tropical, n'aura plus de valeur, il disparaîtra au profit de cultures de palmiers à huile.

Bernard LAFFAILLE : En Autriche, il y a une planification des forêts, un véritable équilibre, avec des contrats de production.

Membre du public : Il y a différents types de forêts. La vision monétaire de la biodiversité n'est pas la seule possible.

Bernard LAFFAILLE : Je voudrais souligner que ce qui est important, c'est qu'on assiste à un changement. J'ai espoir pour les générations futures que les choses qui se mettent en place s'équilibrent, pour croître autrement. A Boulogne nous avons Capécure, et j'espère que la croissance verte ira vers une mutation de la production de poissons. Nous avons des bocages et des forêts, profitons-en. La variété des arbres n'est pas assez exploitée, en terme de durabilité.

J-R.BERGERAT : Ce débat nous éclaire sur le travail que la commission va avoir à faire pour répondre à la saisine du président de la CAB. La CAB est très sensible au développement de l'emploi et de l'économie. Nous devons aider les élus dans cette recherche de création d'emplois, car l'avenir de notre agglomération ce sont les jeunes. Est-ce que l'on peut saisir ce gisement d'emplois verts ? Comment saisir cette opportunité pour l'avenir des jeunes ? Dans le domaine de la construction de logements sociaux, il faut encore faire évoluer les mentalités. La réglementation thermique « 2012 » va faire bouger des choses. Avec le Grenelle, on ne peut plus faire de bricolage. Ce débat rejoint celui que nous avons eu en fin d'année dernière lors de la présentation du rapport de la commission Emploi pour demain où la question du maintien dans l'emploi a été abordée. Pour la formation des jeunes, il n'y a pas que les métiers liés à la formation supérieure, il faut oser, aller de l'avant. Je remercie les intervenants.

J-R.BERGERAT donne la parole aux présidents des commissions pour un bilan de leurs travaux.

J-L.BOURGOIS : Je rappelle que la commission Prospective 2025 s'est donnée comme objectif de faire émerger des idées autour de trois sous groupes consacrés à

l'activité économique, aux questions sociétales et aux équipements. Je lance un appel aux jeunes pour élargir la commission.

Hervé PIAU : La commission Communication a pour objectif d'accroître la notoriété du CDDAB. Pour faire connaître nos travaux, nous avons besoin des jeunes et pour cela, nous devons travailler avec ceux qui sont à l'intérieur du système scolaire comme ceux qui sont à l'extérieur. Nous souhaitons aboutir à un collège de jeunes au sein du CDDAB.

J-R. BERGERAT : Je suis tout à fait d'accord. Nous avons parlé tout à l'heure de la saisine du président de la CAB. Dans le cas présent, nous avons un exemple d'autosaisine du CDDAB : nous nous autosaisissons sur la création d'un collège de jeunes au sein du CDDAB. Je rappelle que le CDDAB est un lieu où l'on peut échanger tout en se respectant mutuellement.

L. NOEL : Suite à la plénière, la commission Emploi pour demain va se réunir pour rédiger son rapport définitif. Nous avons notamment travaillé sur les savoirs de base et le maintien dans l'emploi.

J-R. BERGERAT : J'encourage les membres de la commission à enrichir le rapport avec les débats de ce soir.

L. NOEL : La commission Culture a fait une synthèse du rapport sur les Assises de la Culture. Il est impératif de rencontrer Madame Thérèse GUILBERT, vice présidente en charge de la Culture. La commission va reprendre ses travaux après les vacances.

J-R. BERGERAT : Nous avons les excuses de J-P. BABONNEAU, président de la commission Santé qui n'a pu être présent ce soir. La commission va travailler sur les services de santé et les professions libérales dans le milieu rural, ainsi que les personnes âgées. Nous avons également les excuses de Mme MELIN qui a réuni la commission Sport. La commission Tourisme va également reprendre ses travaux sur ce qui touche au développement économique et aux emplois verts.

B. LAFFAILLE : J'espère pouvoir présenter un rapport sur la croissance verte à la prochaine réunion Habitat pour demain.

J-R. BERGERAT : Je rappelle que nous avons une autre saisine sur le devenir des filières agricoles, pour laquelle il faut que nous nous organisions. En complément des débats de ce soir, je vous invite à consulter le site web du Pôle emploi. Je remercie Bernard LAFFAILLE, Sébastien FOISSEL ainsi que les services de la CAB qui ont organisé le débat de ce soir.

La séance est levée à 20h.

Prochaine réunion plénière le JEUDI 29 SEPTEMBRE 2011